

L'ENVOIÉE

POUR EN FINIR AVEC TOUTES LES PRISONS

LOI
«NARCOTRAFIC» ET
«NARCOPRISONS»

CONTRE
L'ISOLEMENT ET LA
TORTURE BLANCHE
Lettre du QI de
Vendin

DUR
D'ENTENDRE LES
PRISONNIER·ES
FÂCHÉ·ES

LETTRES DE
Seysse
Moulins
Les Baumettes
Valence
Poitiers-Vivonne
Réau



2€ - gratuit pour
les prisonnier·es

n° 63 - août 2025

Depuis 2001, *L'Envolée* est un porte-voix pour les prisonniers et les prisonnières qui luttent contre le sort qui leur est fait. Grâce à une émission de radio hebdomadaire, diffusée nationalement, nous maintenons un lien entre l'intérieur et l'extérieur des prisons, hors du contrôle et de la censure de l'administration pénitentiaire. En publiant des lettres que nous recevons, des récits de procès, des analyses sur les lois, notre journal lutte contre l'enfermement. Les prisonniers et les prisonnières ont malheureusement une place de choix pour comprendre la carcéralisation du monde. Nous ne comptons que sur les abonnements extérieurs et les événements de soutien pour financer le journal : pour vous abonner, envoyez-nous votre adresse. L'abonnement coûte 15 euros par an, règlement par chèque à l'ordre de *L'Envolée*. Il est gratuit pour les prisonniers et les prisonnières.

**L'Envolée – c/o FPP,
1, rue de la Solidarité,
75019 Paris**

Répondeur et textos :

07 53 10 31 95

Direct de la radio :

01 40 05 06 10

www.lenvolee.net

contact@lenvolee.net

X : @l_envolee

Insta : @lenvoleejournal

**Facebook : L'Envolée
journal**

Dépot légal à parution TGI Paris,
n°20 306 – Directrice de publication :
M.-C. Callo – Impression : Expres-
sionsII, Paris XI^e. Commission
paritaire en cours.

LE PRINCIPE DU SERFLEX

Lorsque des policiers masqués et armés clamaient le slogan du syndicat d'extrême droite Alliance « Le problème de la police, c'est la Justice » devant l'Assemblée nationale en mai 2021, leur ministre de tutelle était à leurs côtés. Problème réglé : maintenant qu'il est garde des sceaux, il continue à avancer à marche forcée vers toujours plus de brutalisation de la Justice. Après avoir bien dragué les syndicats de keufs, Darmanin a remis le couvert direct avec les syndicats de matons en lançant une grande croisade antitaulards.

Dans cette séquence boostée par l'instrumentalisation de l'évasion sanglante de Mohamed Amra en mai 2024, il ne se passe pas de jour sans que tombe une nouvelle annonce de mauvais augure pour les enfermés-es... Suppression des activités, commande de 3 000 nouvelles places de prison dans des préfabriqués, menace de faire payer des « frais d'incarcération » aux prisonnier-es... Et surtout, création de super « narcoprison » à Vendin-le-Vieil, à Condé-sur-Sarthe et pourquoi pas jusqu'en Guyane – en attendant de « remettre du bon sens partout » avec une réforme de la Justice. Bref, il fait scrupuleusement tous les fonds de tiroir de l'arsenal répressif. Ça passe ou ça casse, mais c'est toujours tout bénéf pour la campagne présidentielle qu'il a déjà commencé à mener sur le dos des prisonniers et des prisonnières.

La création des quartiers de lutte contre la criminalité organisée (QLCO) est une aubaine qui permet à Gérald d'occuper le devant de la scène dans la guerre contre les « narcotrafiants », dont il a largement contribué à consolider la figure menaçante. Un écran de fumée pratique pour légitimer une offensive bien plus large. Le narcotraffic n'a aucune existence juridique : dans la loi, il est seulement question de « criminalité organisée ». Et pour tomber dans cette catégorie, il suffit de se faire coller une association de malfaiteurs, ou même d'en être simplement suspecté. C'est dire si cette formule recouvre un vaste éventail de crimes et de délits. Les QLCO viennent s'ajouter à toute une gamme d'établissements et de régimes de détention. C'est le dernier maillon de la chaîne de la pénalisation – pour le moment... Entre placement

Ce numéro est illustré par **Antoine Bouraly**



préventif à l'isolement et opacité des critères de sélection, ça permet de faire peur à tout le monde. C'est un niveau de déshumanisation inédit, et sur lequel il sera difficile de revenir, selon le principe du Serflex : même si les concurrents de Darmanin réussissent à lui balancer une peau de banane dans la dernière ligne droite, le mal sera fait. D'autant que, selon les dires d'un conseiller du ministère, « on a l'opinion publique avec nous ».

De mémoire d'Envolée, on avait jamais vu un tel engouement médiatique pour la com d'un ministre des tribunaux et des prisons. Le thème du remplissage de Vendin donne lieu à un véritable festival. Darmanin communique à chaque transfert, et la presse régionale jacasse chaque fois qu'un gars de chez eux est transféré. Chacun se passionne pour le « mercato des narcos » et le *JDD* se félicite que

« sept profils à très haut risque [aient] été transférés [...] pour isoler les têtes pensantes du narcobanditisme français ». De son côté, *Le Figaro* explique que « le pari est de mettre totalement sous cloche ces détenus pour les empêcher de poursuivre leurs juteuses affaires hors les murs et de commander crimes et exactions. » La prétendue « fuite » sur CNews et dans le *JDD* des fiches pénales des « détenus parmi les plus dangereux du pays » ne choque personne, elle donne lieu à une « plongée inédite dans les arcanes du crime organisé ».

Et pour qu'on comprenne bien que c'est à tous-tes les prisonnier-es qu'il veut du mal, le ministre a même choisi de reporter d'une semaine l'inauguration de l'extension d'un établissement nîmois après avoir appris « l'existence d'une table de massage », et exigé qu'elle « soit retirée de la zone de détention et mise à disposition des personnels pénitentiaires ». La vraie nouveauté, c'est que Darmanin assume clairement qu'il faut plus de places en prison, mais pas pour que les taulard-es soient moins serré-es ; et que l'échelle des peines devenue échelle des tortures en vient carrément à constituer un argument électoral.

Une offensive de cette ampleur contre 85 000 prisonnier-es ne pouvait évidemment pas rester sans réponse : il y a eu la vague d'actions de DDPF (défense des droits des prisonniers français). La déclaration d'intention décrit une situation bien réelle, à savoir que c'est à tous-tes les prisonnier-es que la guerre est déclarée. Derrière les opérations spectaculaires et leur exploitation médiatique, il y a le quotidien et les résistances de tous les jours – comme le blocage du QI de Fresnes en mai dernier – qui continuent à éclater sporadiquement ici et là tandis que l'étau se resserre. Et puis, dès leur transfert, une trentaine de personnes ont déposé des recours auprès du tribunal administratif contre leur placement au QLCO de Vendin et contre les conditions de détention. À l'heure où nous bouclons ce numéro, soit à peine un mois après leur arrivée à Vendin, des prisonniers se sont coordonnés pour inonder leur cellule dans trois coursives en même temps. Le lendemain, ils ont recommencé et tambouriné sur les portes ; certains ont aussi annoncé leur intention de se mettre en grève de la faim illimitée à partir du 1er septembre... On dirait bien que c'est pas fini.



- vous pouvez retrouver son boulot sur [instagram.com/antoine_bouraly](https://www.instagram.com/antoine_bouraly)

LES NOUVELLES DE DEHORS FONT PAS RÊVER



Enfermé à la maison d'arrêt de Toulouse-Seysses pendant deux ans, Julien nous a écrit du service médico-psychologique régional (SMPR), « une annexe de l'hôpital psychiatrique dans la prison ». Dans ses précédentes lettres, il racontait qu'avec ses co ils se battaient pour que les isolés de son bâtiment puissent sortir en promenade avec eux. Cette fois, il évoque comment la solidarité s'organise pour empêcher les gens de craquer malgré l'arrêt de nombreuses activités suite aux directives de Darmanin. Il commente aussi la vision du monde depuis la taule, quand la seule fenêtre sur l'extérieur est une télé allumée sur des chaînes d'info en continu.

**Maison d'arrêt de Toulouse-Seysses,
Le 26 avril 2025**

Coucou L'Envolée,

Ici, on jongle entre la pluie et les quelques rayons du soleil qui arrivent à passer à travers les grillages. C'est définitivement pas ici que je préparerai mon *summer body* ☺.

Heureusement, malgré le refus de ma conditionnelle (ce qui m'a foutu un petit coup au moral), j'ai eu 5 mois de remise de peine ! Du coup, ma sortie s'approche, c'est fou comme les journées deviennent plus longues en s'approchant. On dirait quand on se retient d'une envie de pisser et qu'on arrive bientôt à destination.

Pour l'instant, malgré quelques comportements de prédateur, on arrive à maintenir un peu de solidarité ; c'est pas forcément très combatif (c'est plus souvent la survie qu'on améliore mais c'est déjà ça).

Alors qu'ils disaient vouloir supprimer les activités ludiques, on avait quand même réussi au sein du SMPR à faire un atelier cuisine, et un poulet au citron à faire oublier un peu la gamelle. Bon, les cachetons aidant, la motivation est dure à faire perdurer. Sinon, reste le partage de clopes et de quelques cookies ou autres gâteaux. J'ai eu droit à une fouille il y a une semaine qui aura réussi à saisir le stock de Nicorettes que j'avais accumulées depuis à peu près une année. Dommage pour mon ambition d'arrêter de fumer à la sortie !

Les nouvelles de dehors font pas rêver, et même cauchemarder si on mate les CNews ou BFM. Ça donne l'impression d'une guerre totale et sauvage, alors qu'elle est sûrement de basse intensité comme avant mon incarcération. Ceci dit, les coups de pression « de solidarité » auront – avec les vacances – mis les porte-clefs en sous-effectif, mais pour l'instant ils ne nous mettent pas de pression supplémentaire.

Je sais que la taule, ça craque de partout, avec un quartier arrivant devenu permanent et bondé. Et même l'annexe de la prison dans l'HP (l'UHSA) est pleine à craquer. En cas de tentative de suicide ou de pétage de plomb, veuillez patienter, y a trois mois d'attente !

En tout cas, bon courage pour vos émissions et pour la veille des infos carcérales ; et encore, l'été n'est pas arrivé.

Des bises,

Julien

DUR D'ENTENDRE LES PRISONNIER·ES FÂCHÉ·ES

À PROPOS DE LA VAGUE D' ACTIONS D'AVRIL 2025

Mais alors c'est quoi, Défense des droits des prisonniers français (DDPF) ?

En moins de deux semaines, du 13 au 22 avril, l'École nationale de l'administration pénitentiaire (Énap) et plusieurs prisons ont été taguées « DDPF », des voitures de maton·nes incendiées, et les domiciles de certain·es d'entre eux ont été pris pour cible. Ces actions étaient accompagnées d'un texte publié sur un canal Telegram qui s'en prend explicitement à l'offensive du ministère des tribunaux et des prisons contre les prisonnier·es : récente suppression des activités, vote imminent de la loi contre le narcotrafic, annonce de l'ouverture prochaine des quartiers de lutte contre la criminalité organisée...

Les premières réactions de l'intérieur des prisons sont enthousiastes, comme si le silence qui les entoure était enfin brisé. On pense notamment aux deux prisonniers de la maison d'arrêt du Mans qui ont tendu entre les fenêtres de leurs cellules une banderole sur laquelle était écrit « DDPF NIQUE L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE ». Ils ont été condamnés à six mois supplémentaires.

À L'Envolée aussi, on était plutôt saucé·es : la solidarité avec les personnes enfermées est tellement rare ! Enfin une réaction à la violence des mesures de Darmanin...

On pouvait lire sur le fil Telegram : « Contactez-nous par message privé et rejoignez le mouvement DDPF. » L'État a répondu immédiatement en saisissant le parquet national antiterroriste (Pnat), histoire de donner un max de moyens aux enquêteurs pour serrer du monde au plus vite ; mais aussi d'effrayer quiconque serait tenté de s'inspirer de ces actions ou même simplement de les comprendre et de les relayer.



Dans la foulée, une trentaine de personnes ont été interpellées et vingt-et-une d'entre elles mises en examen, dont sept qui étaient déjà en prison. Largement relayé par les médias, le ministère s'est appuyé sur le profil de certains d'entre eux pour imposer le récit qui lui convenait le mieux : celui d'une attaque coordonnée par une « mafia » du trafic de stup dirigée par des délinquants seulement motivés par leurs intérêts personnels. Ça tombait à pic pour mettre en scène le face-à-face entre les méchants narcos et Gérard, l'infatigable défenseur de la société et de l'ordre ! Le décor une fois posé, le ministère n'avait plus qu'à normaliser la procédure en dessaisissant le Pnat au profit de la juridiction nationale de lutte contre la criminalité organisée (Junalco).

De leur côté, les matons en ont profité pour y aller de leurs petits blocages : plus de parloirs ni de cantines et suspension des mouvements dans la détention. Un correspondant de l'intérieur nous a écrit de Liancourt : « Avec ce qui se passe dehors avec DDPF, les matons restent solidaires ; le lundi 5 mai, il y a eu une grève en solidarité avec leurs collègues qui se sont fait brûler la porte d'entrée de leur appartement. Il y a les cours et les ateliers qui ont été bloqués. » Ils ont très rapidement obtenu que la loi contre le narcotraffic comporte leur anonymisation dans les procédures tant pénales que disciplinaires – une vieille revendication de leurs syndicats.

Alors forcément, ça nous a donné envie de comprendre un peu mieux ce qu'il y avait derrière tout ça ! Est-ce un mouvement social contre la prison ? De quelle ampleur ? Avec quel lien à l'intérieur ? Peut-il construire un rapport de force dans la durée ? Entre qui et qui ? Mais plus ça allait, plus le doute s'est installé... Certain-es d'entre nous ont assisté à un procès en comparution immédiate le 2 mai 2025. Un jeune homme était jugé pour un tag « DDPF » sur la maison d'arrêt de Nantes et un tas de journaux enflammé : deux ans avec sursis et 1 500 euros d'amende. C'est cher pour un graf. Pendant l'audience, l'accusé a dit qu'il avait été rémunéré. Simple stratégie de défense ou continuité des pratiques du trafic ? De vieux amis incarcérés nous ont mis en garde sur ces méthodes qui ressemblent fort à celles des organisations qui n'hésitent pas à envoyer des jeunes au charbon. Payer des exécutants, fonctionner dans un rapport hiérarchique, ce n'est pas l'idée qu'on se fait d'un mouvement de lutte. Pour autant, a-t-on affaire à une mafia tentaculaire qui cherche à intimider la pénitencière, comme le prétend le ministère ? Difficile de démêler tout ça de là où nous sommes.

Ce qui est sûr, c'est que ça n'invalide pas tout ce qui a pu être dit au moment de ces actions contre des biens. Même si on peut douter de son caractère collectif, le texte initial du fil Telegram reste une analyse pertinente de la guerre que Darmanin mène contre les prisonnier-es – du point de vue de l'intérieur. C'est pour ça qu'on le publie ici.



LA GUERRE, C'EST VOUS, DARMANIN, QUI L'AVEZ DÉCLENCHÉE

DÉFENSE DES DROITS DES PRISONNIERS FRANÇAIS

Bienvenue sur le canal officiel des droits des prisonniers français. Ce canal est un mouvement dédié à dénoncer les atteintes à nos droits fondamentaux auxquels le ministre Gérard Darmanin compte porter atteinte.

Tous les détenus de France doivent se mobiliser et se réveiller. L'heure est grave : nous entrons dans une ère dangereuse et inquiétante pour l'avenir de la population carcérale.

Ce canal nous permettra de recueillir les témoignages de vous, les détenus de France. Nous devons être unis face à cette situation.

À l'heure d'aujourd'hui, si en 2025 nous pouvons regarder la télévision, fumer des cigarettes, manger en cellule en toute tranquillité, c'est uniquement parce que nos anciens se sont battus pour ces droits fondamentaux. Ces mêmes droits, qui auraient pu être un automatisme, ont nécessité un combat pour faire comprendre qu'avant d'être des prisonniers, nous sommes avant tout des humains.

Pareillement, concernant les heures de promenade : il y a encore quatre ans, nous avions droit à 2 h 30 le matin et 2 h 30 l'après-midi. Aujourd'hui, nous sommes réduits à une promenade l'après-midi, un jour sur deux, et seulement pour 1 h.

Les coûts des cabines téléphoniques sont faramineux et extrêmement chers. Certains détenus ne peuvent pas se le permettre, que ce soit les personnes interdites de contacter leurs proches à l'extérieur ou celles avec très peu de moyens, vu le prix qui s'élève à pratiquement 1 € la minute, ce qui est très cher pour des détenus, quelle que soit leur classe sociale.

La suppression des activités diverses est tout aussi impactante pour les détenus. Pour les personnes en mandat de dépôt, cela permettait de s'aérer l'esprit et, par la même occasion, de récupérer des RPS. Mais encore une fois, monsieur Gérard Darmanin vient dérégler le processus de réinsertion des détenus...

Les surveillants qui nous frappent, qui violent certains détenus, qui exercent des pressions physiques et psychologiques : la plupart des suicides en prison sont dus à l'agressivité de l'administration pénitentiaire et à sa déontologie. Combien sont morts après avoir fait plusieurs mises en demeure sans que la direction ne les prenne en compte ? Combien sont frappés dans des salles isolées, hors de portée des caméras ? Combien de fois l'abus de pouvoir a-t-il été utilisé pour cacher les circonstances de nombreuses violences sur les détenus ?

Cette publication est pour remettre les choses au clair. M. Darmanin pense à surfer sur la vague pour faire entendre ce qu'il a envie aux médias. Sachez que nous sommes pas des terroristes, nous sommes là pour défendre les droits de l'homme à l'intérieur des prisons.

Depuis quelques années, une majorité des surveillants humilie, insulte et violence les personnes détenues. Quand les détenus se plaignent en faisant un recours, ils finissent à l'opposé de la France ou avec des fouilles humiliantes répétées ordonnées par la hiérarchie. Ils ne respectent en aucun cas la loi, par contre, quand cela les arrange, ils l'appliquent fermement. Les surveillants ne font que se plaindre alors que 80 % du temps de leur travail, ils sont dans leur bureau à discuter.

Et depuis l'affaire Amra, que la majorité des détenus n'ont pas cautionnée, la mort de ces agents-là, pourquoi se servir d'Amra pour faire du mal aux 82 000 autres détenus ? Ça n'a ni queue ni tête.

La guerre, c'est vous, Darmanin, qui l'avez déclenchée, nous, on veut juste que les droits de l'homme soient respectés. M. Darmanin, pendant que vous pensez à votre présidentielle 2027.

PS : M. Darmanin, c'était pour vous dire, M. Retailleau est plus bon que vous, vous n'allez même pas passer le premier tour à la présidentielle 2027.

SELON LEUR HUMEUR, SOIT ILS TE DÉFONCENT, SOIT ILS TE DÉFONCENT

Prisonnier longue peine et correspondant régulier de L'Envolée, Kémi évoque dans cette lettre le rôle central des experts psy. Au tribunal, c'est bien connu, leur parole -difficilement contestable car prétendument scientifique- est toujours à charge. Mais pas moyen de s'en débarrasser: du Centre national d'évaluation aux demandes d'aménagement de peine, de la fin de peine à la fin d'une condi, ils sont toujours là pour charger au tribunal, coller des étiquettes préjudiciables en détention, mettre des freins à la sortie et, dehors, imposer des contraintes à la liberté. À chaque étape, il faut invariablement qu'ils « apprécient la dangerosité ». La leur ?



**Centre pénitentiaire de Moulins-Yzeure,
Le 10 juin 2025**

Coucou L'Envolée,

Comment va l'équipe ? Un gros big up ! Moi, ça va, il commence à faire chaud dans les grottes mais c'est encore supportable pour le moment...

Les experts ont l'avenir des détenu·es entre leurs mains ! C'est eux qui donnent leur avis pour dire si t'es dangereux, récidiviste ou dingue ! Ils viennent, te regardent de haut, te posent trois questions et, selon leur humeur, soit ils te défonce, soit ils te défonce ! C'est un truc de ouf ! Si tu discutes pas avec la personne, il ou elle dit que tu caches quelque chose, et si tu discutes avec, ben t'es narcissique ! Pour ma part, il dit que je n'ai pas de trouble psychiatrique, mais que je suis assez fou pour tuer quelqu'un pour 50 euros si on me le demande ! Ce qui est fou, c'est que la JAP (juge d'application des peines) prend pour argent comptant ce que « l'expert » lui dit... Même le psy de la taule est dangereux : il peut te faire piquer, il peut faire que les matons te réveillent toutes les heures, et le pire c'est que, si tu vas pas le voir, ben tu touches moins de remises de peine supplémentaires !

C'est pour ça que j'arrête de « m'investir » dans ma détention ; du moment que je garde le moral, c'est le plus important. J'évite juste de reprendre une peine interne... Les permissions de sortie sont un droit qui m'est « accessible », donc je continue à faire des demandes, mais en sachant que ça va être refusé. Après quatorze ans d'enfermement, je n'ai plus envie de m'investir, ça fait dix ans maintenant et, honnêtement, à part me mettre la haine, ben la prison n'a plus de sens, sérieux. Je suis plus « dangereux » à ma sortie que quand je suis rentré ! Après toutes ces années de taule et de quartier d'isolement, on fait comment pour reprendre une vie hors les murs ?

On lâche rien, y a pas d'arrangements,

Kémi

LES FRIGOS EN PRIORITÉ, MADAME!

À Marseille, l'extension du centre pénitentiaire est sur le point d'être terminée, l'ouverture des Baumettes 3 est imminente... Pendant l'hiver 2020, des prisonnières se sont révoltées contre les violences et le sexisme des matons, et aussi contre la pose de fenêtres antibruit exigées par l'association des riverain-es sous la houlette de sa présidente, Éliane Gastaud.

Dernière revendication : des pare-vue pour que les prisonnières ne puissent pas regarder chez les voisin-es. Dans ce courrier, Vivi s'adresse à cette dame.

**Centre pénitentiaire de Marseille-Les Baumettes 2,
Le 23 août 2025**

Il y en a beaucoup qui écoutent La Courte Échelle¹ : le 17 août, je vous ai fait savoir que ma voisine n'avait pas de frigo depuis plus d'un mois et que je lui ai fait passer une bouteille gelée pour avoir au moins l'eau fraîche... et ça a réagi ! Il y a plusieurs détenues dont le frigo ne fonctionne plus – suite à une coupure volontaire. Je passe deux ou trois bouteilles à ma voisine, qui me les redonne pour les remettre au frais pour le lendemain : ça fait un roulement. Certaines surveillantes font des manières, et l'une d'elles me dit : « Nous aussi, notre frigo ne fonctionne pas. » Elle oublie que nous, on paye frigo + TV : c'est 18 euros tous les mois, retirés direct. Mesdames de la pénitenciaire, vous ne payez pas le frigo, vous ! Pour toutes celles qui n'ont pas de frigo qui fonctionne, pas de cantine, pas de frais – avec la chaleur, tout tourne et pourrit...

Ils ont commandé 50 fenêtres – qui sont arrivées – à cause des riverains de Morgiou qui ont porté plainte pour le bruit et les cris – bref, la prison, point barre ! Mais ohé, les riverains, vous voyez bien qu'il y a une prison agrandie : MAF, CD, semi ! Monsieur, Madame, vous qui vous plaignez tous les jours, vous savez donc qu'il faut déménager... Il y a une riveraine qui doit avoir un contrat avec BFM : c'est toujours la même qui parle aux journalistes, qui montre son jardin – mais wow, n'en rajoutez pas : d'où on vous insulte ? Madame, les Baumettes sont là depuis toujours, donc si c'est juste pour faire la starlette de Morgiou... Pourtant, on voit que vous en avez plutôt marre de voir ces bâtiments qui continuent à s'agrandir !

Malgré la canicule, on commande pas les frigos, on pose des fenêtres qui seront toujours cassées ou retirées. Mais v'là les prix : une fenêtre retirée, c'est 70 euros ; cassée, c'est 457 euros et quatre jours de quartier disciplinaire (QD). Madame, avec tout le respect, arrêtez avec les parloirs sauvages et tout ça : dites-leur de remettre les frigos, d'arrêter de pomper notre thune car tout est bon pour faire payer les détenus – ces frigos datent de plus de dix ans... Et qu'ils arrêtent de faire leur loi. Ils poussent des gens à bout, ils sont violents quand leur tête leur revient pas... Au QD : cris, violence gratuite, crimes que l'on fait passer pour des tentatives de suicide... Là, peut-être qu'il y aurait moins de cris !

Les familles qui viennent au parloir stationnent où elles peuvent, et pas toute la journée : quarante-cinq minutes de parloir, une heure grand max. Donc si vous avez la même voiture toute la journée, c'est que les surveillants pénitentiaires font leur loi, passent devant tout le monde – et ça, ça vous gêne pas : ils stationnent et gênent les commerçants pour aller chercher leur pain, leurs snacks, leur tabac, ils prennent leur véhicule pour faire 500 mètres et passent devant tout le monde. Je les ai vus faire l'année dernière quand j'étais en semi.

Donc, Madame la star de BFM : les frigos en priorité. Et qu'on danse, toutes les détenues et les riverains de Morgiou, sur les ruines des centres des Baumettes. J'espère que tous et toutes dénonceront les abus, les harcèlements, les violences, les crimes et le fait qu'ils nous prennent pour des chiens en cage.

Merci aux filles de dire et de faire savoir,

Vivi



¹ Émission anticarcérale marseillaise sur Radio Galère (88.4 FM), tous les dimanches à 19 heures.

NARCOTRAFFIC, NARCOPRISON, NARCOBULLSHIT MAIS VRAIE TORTURE

La loi « narcotrafic » et les « narcoprison » ultrasécurisées ouvertes par Darmanin et sa clique font régulièrement la une et émerveillent plus d'un journaliste... Eh oui, le ministre des tribunaux et des prisons drague passionnément l'extrême droite sur le dos des prisonniers et prisonnières, qui sont la cible des politiques démagogo-sécuritaires les plus brutales. Fin juillet, à l'ouverture du premier de ces quartiers de lutte contre la criminalité organisée (QLCO) à Vendin-le-Vieil, les médias aux ordres n'ont évidemment donné la parole qu'aux gardiens - mi-héros, mi-martyrs -, et à de malheureux riverain-es qui ont peur - mais de quoi ?

Tandis que de trop rares voix s'élèvent pour critiquer ce régime d'isolement poussé à l'extrême, les prisonniers de trois coursives ont décidé de se faire entendre en inondant leurs cellules dans la nuit du 27 août - un mois à peine après les premiers transferts.

Loi narcotrafic, vers l'infini et au-delà...

Adoptée le 29 avril 2025 dans un effrayant consensus contre les « grands-méchants-narcos-qui-nous-menacent-tous », la loi « narcotrafic » permet en fait une extension tous azimuts des pouvoirs de la police, de la Justice et de l'administration pénitentiaire, et plus largement la poursuite de l'enfermement massif de la population. Côté police et Justice, la loi crée un parquet national anticriminalité organisée (Pnaco) - inspiré du parquet national antiterroriste - pour permettre la multiplication et la centralisation des moyens d'enquête. Elle étend les possibilités de renseignement et de surveillance tout en restreignant les droits de la défense par la création d'un « procès-verbal distinct » - version politiquement correcte du « dossier-coffre » -, ce qui évite aux keufs de s'expliquer sur certaines techniques d'enquête. Le texte allonge les durées légales de détention provisoire et complique et ralentit les procédures de demande de mise en liberté pendant l'instruction. Il vise particulièrement la Guyane et les Antilles, présentées comme les portes d'entrée du trafic, en criminalisant encore plus les « mules » : gardes à vue prolongées jusqu'à cent vingt heures et interdiction de paraître dans les ports et les aéroports sous peine de deux ans de placard supplémentaires. Côté

pénitentiaire, la loi satisfait les revendications des matons en limitant les extractions par la généralisation de la visioconférence - et tant pis si ça dégrade encore plus les possibilités de se défendre face au juge, ou même de se soigner. Elle autorise la vidéosurveillance des prisons par des drones qui, en cas d'« incident », peuvent désormais filmer l'intérieur des cellules ; les images peuvent être directement transmises au proc. Enfin, elle renforce la répression de toute intrusion dans le domaine pénitentiaire, histoire d'empêcher les familles de se rassembler devant les taules.

Torture et déshumanisation

Surtout, la loi fixe les conditions d'enfermement en quartier de lutte contre la criminalité organisée (QLCO) qui s'appliquent désormais à Vendin-le-Vieil, et bientôt à Condé-sur-Sarthe : surveillance permanente, privation de presque tout contact humain, parler hygiaphone, appels téléphoniques limités à quatre heures par semaine et écoutés en intégralité, quasiment pas de travail ni d'activité. Cinq prisonniers par aile pour réduire la communication au minimum. Pas de prolongations de parler, unité de vie familiale (UVF) interdites : pour les proches, ce sont des centaines de kilomètres pour une brève visite derrière une vitre empêchant tout contact physique. L'installation des hygiaphones a d'ailleurs réduit le nombre de box de parler de vingt-deux à une dizaine... Vendin était déjà une taule des plus sinistres ; les derniers travaux ont achevé de la rendre inhumaine. Un scanner corporel à ondes millimétriques a été mis en place ; en promenade, pas un brin d'herbe car, pour éviter les planques au sol, les rosiers ont tous été arrachés et les cours complètement bétonnées. Les cellules sont équipées de mobilier scellé au sol, de passe-menottes, d'un système d'ouverture des portes « anti-agression » et de doubles caillebotis qui privent les prisonniers de lumière naturelle. Escortés par trois matons en toute occasion, les prisonniers subissent plusieurs fouilles par jour, en plus des fouilles à nu systématiques après chaque contact avec l'extérieur - même derrière une vitre...



Ça commence à déborder

Ce régime permet en fait de tenir toutes les détentions par la peur : l'arbitraire et le flou des critères d'admission font craindre à beaucoup de prisonniers d'y être envoyés. Certains ont été placés à l'isolement, parfois en attente d'un éventuel transfert. Depuis l'ouverture du QLCO de Vendin le 22 juillet, quatre-vingt-huit prisonniers y ont été transférés – et cinq autres vont être déportés d'outremer en septembre. Après la notification de leur affectation, tous ces prisonniers n'ont disposé que de trois jours pour faire des recours... non suspensifs ! Une trentaine ont déjà contesté – en vain – leur placement ou leurs conditions de détention. Il n'y a eu qu'un seul juge pour considérer que se faire réveiller quatre fois par nuit par des matons qui allument la lumière en cellule, c'est abusif. Après, cette décision qui ne concernait qu'un seul prisonnier a été immédiatement suspendue par l'appel du parquet, et le ministère de la Justice a souligné la possibilité de cantiner des masques de nuit et des bouchons d'oreille ! Surtout, en dehors de ces réveils nocturnes, ce jugement a validé la torture blanche à Vendin dans sa totalité. Face à l'échec des recours, les prisonniers ont commencé à s'organiser collectivement : la nuit du 27 août, ils ont inondé trois coursives depuis leur cellule, obligeant les matons à passer la raclette. Le syndicat Ufap s'est scandalisé dans un communiqué des « débordements [!] d'individus qui se complaisent dans la provocation et la dégradation », avançant l'hypothèse perspicace que l'inondation visait « clairement à déranger » les matons... Comme toujours, ceux qui ont été identifiés par l'administration vont sans doute prendre cher au prétoire. Le mouvement s'est poursuivi la nuit suivante dans un autre bâtiment : inondation et bordel en tapant sur les portes. Plusieurs prisonniers ont prévenu la presse par le biais de leur avocat-es de leur intention d'entamer une grève de la faim début septembre.

Soixante ans de lutte contre les QHS

L'administration sait très bien qu'en enfermant des gens dans des régimes aussi inhumains, elle s'expose à la protestation et à la mobilisation collective des prisonniers. D'ailleurs, une Équipe régionale d'intervention et de sécurité (Éris) – normalement basée dans une caserne régionale pour intervenir dans plusieurs taules – a élu domicile à Vendin jusqu'à la fin de l'année. Comme à l'ouverture de Condé en 2013, les prisonniers savent bien que c'est tout de suite qu'il faut riposter, avant que le nouveau régime de détention ne s'installe dans la durée.

Le sort qui est fait aux prisonniers du QLCO balaie presque tout ce que les prisonnier-es ont acquis par leurs luttes : l'accès aux cabines téléphoniques et aux UVE, la limitation des fouilles à nu, la suppression de l'hygiaphone... Ce sont les révoltes massives des prisonnier-es dans les années 1960 et 1970 et une large médiatisation de leurs revendications soutenues par une partie de la gauche qui ont abouti en 1982 à la fermeture des quartiers de haute sécurité (QHS). Ils ont aussitôt été remplacés par les quartiers d'isolement (QI) puis, au début des années 2010, par les quartiers maison centrale (QMC) et les centrales de Condé-sur-Sarthe et de Vendin-le-Vieil. Les prisonniers n'ont cessé de dénoncer ces lieux de torture blanche et l'extension de l'isolement sous toutes ses formes. En 2010, Christophe Khider décrivait le mode de fonctionnement des prisons modernes :

« La chose la plus précieuse quand on est prisonnier, c'est le lien social. D'ailleurs, ce qui permet de tenir debout en prison, c'est de pouvoir échanger avec les autres. Un repas, une simple partie de cartes, une promenade... Or, ce nouveau type d'établissement est pensé pour détruire ce lien social. Pour mettre les détenus à l'épreuve par neuf, comme on dit. Neuf mètres carrés, et autant de mètres cubes d'angoisse et de désespoir dans ces prisons modernes. »

Les prisonniers ont lutté contre l'instauration du régime « portes fermées » – là où les cellules restaient jusque-là ouvertes une partie de la journée – et contre l'ouverture des premiers QMC. Philippe Lalouel nous a écrit en 2014 depuis celui de Réau :

« C'est inhumain, t'es tout rétréci, compressé, tu sais même plus sourire ici, t'es vraiment mis hors société, séparé des êtres humains ! Voilà, c'est à abolir, à brûler, cet endroit. Construire ça, c'est tuer les hommes et les femmes à feu doux, rien d'autre. [...] C'est magnifique, le monde, et si immense, et ils t'enferment dans un petit coin pour des années. Quelle honte à eux, ces juges, présidents, et tous ces fachos. Courage à ceux qui sont dans ces isolements QHS tombeaux secrets¹. »

À Condé et à Vendin, prisons conçues pour mater en peu de mois les prisonniers jugés récalcitrants, ce sont les luttes et la solidarité qui ont permis d'arracher quelques aménagements du régime de détention, qui s'est ensuite progressivement réduit à partir de 2018. Les QLCO de Darmanin n'en sont que la dernière version en date. Face au déploiement de tant de régimes mortifères, continuons à faire vivre la mémoire de ces luttes et de faire circuler la parole de ceux et de celles qui les dénoncent et qui résistent. Pensées, force, courage et détermination aux prisonnier-es et à leurs proches qui subissent ces QHS modernes !

¹ *La peine de mort n'a jamais été abolie*, Éditions du bout de la ville, 2021.

TOUJOURS PLUS DE PEINES... TOUJOURS PLUS LONGUES

Contrairement à ce qui s'est raconté dans les médias, la loi dite « narcotrafic » ne concerne pas que le trafic de stupe – loin s'en faut. La compétence du nouveau parquet s'exerce sur une liste de crimes et de délits longue comme le bras : du meurtre au blanchiment en passant par le proxénétisme, l'inusable association de malfaiteurs... et allez, tout ce qui est commis en bande organisée ! D'ailleurs, l'objectif revendiqué des QLCO est de couper les liens avec « les réseaux de criminalité et de la délinquance organisée, quelles que soient les finalités et les formes de ces derniers ». Pas besoin d'avoir été condamné dans une affaire de stupe pour être envoyé à Vendin : il suffit d'être soupçonné d'entretenir des liens avec tel ou tel réseau.

En plus, la loi va dans le sens de la multiplication et de l'allongement général des peines. Le nouveau délit de « concours à une organisation criminelle », particulièrement flou, va permettre de condamner une personne quand aucune infraction particulière n'a pu être prouvée. Dans le même genre, publier une offre d'emploi liée au trafic sur un réseau social accessible aux mineurs vaut maintenant sept ans de prison. Et puis, il y a les peines sociales, celles qui touchent des personnes et des lieux que la préfecture estime liés au trafic : expulsion du logement par le bailleur social, interdiction de paraître pendant un mois – parfois même dans son propre quartier –, fermeture de commerces jusqu'à six mois... Et puisqu'il faut faire dans l'allongement des peines, la bonne vieille qualification fourre-tout d'association de malfaiteurs est encore alourdie : dans certains cas, elle passe de dix à quinze ans de prison, ce qui en fait un crime. Sinon, il reste toujours l'éternelle combine des circonstances aggravantes : désormais, dans une affaire de stupe, il suffit d'avoir sollicité l'aide – directe ou indirecte – d'un mineur, ou d'en avoir bénéficié, pour que les peines encourues s'envolent : dix ans de prison passent à quinze, vingt à trente, et trente à perpète.

Et, en bonus, un article supprime discrètement les possibilités de confusion de peine pour toutes sortes de crimes s'ils sont commis pendant la détention. Les années supplémentaires viennent alors s'ajouter à celles de la condamnation initiale – de quoi multiplier les peines par deux, tranquillement. Cela revient à appliquer la non-confusion de peines (qui s'applique déjà aux évasions) à tout ce qu'ils peuvent faire rentrer dans la « criminalité organisée ». Pratique pour étouffer encore un peu plus les contestations à l'intérieur : il suffira de coller une association de malfaiteurs à tous les prisonniers qui tenteraient de s'organiser...



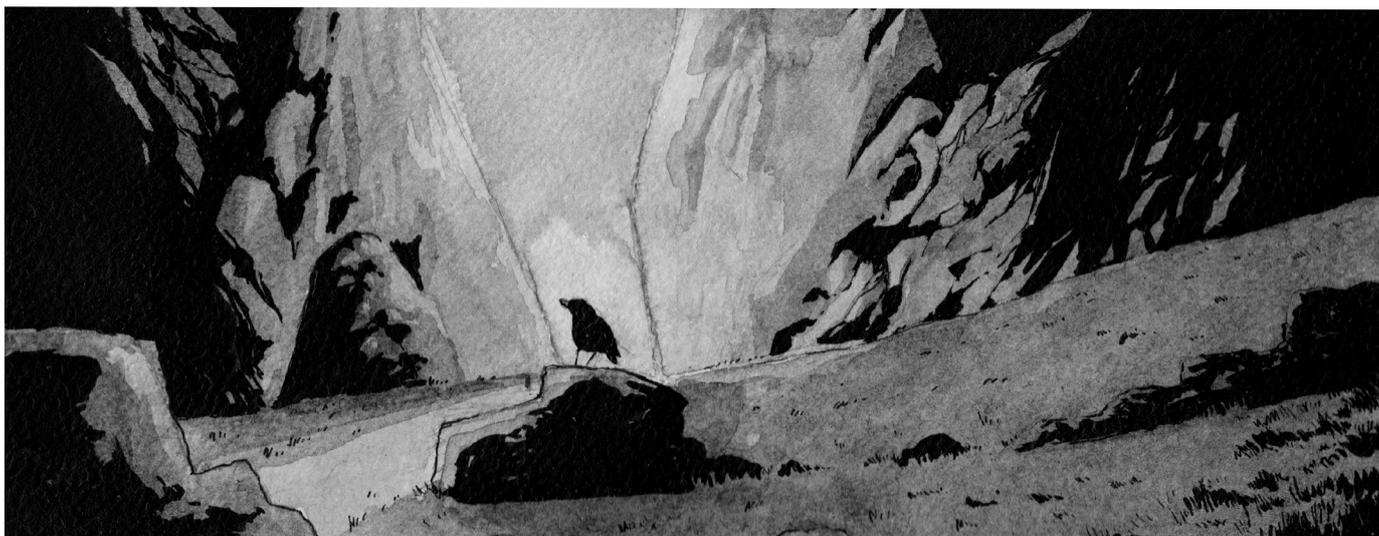
DES USINES À DÉLATION ?

La loi « narcotrafic » consolide et étend le statut de « collaborateur de Justice » – en d'autres termes, « repenti », ou poukave – réclamé à cor et à cri par les flics et les juges depuis un moment.

Si ce statut permet d'échapper à tout ou partie de la peine, il peut être révoqué pendant dix à vingt ans en cas de déposition mensongère, ou en cas de nouvelle condamnation pour n'importe quel crime ou délit. Alors là, c'est direction la prison pour faire la nouvelle peine en plus de la première. La consolidation de ce statut prend tout son sens avec la création des QLCO sur le modèle du régime italien du 41 bis. Pour sortir de ce régime de détention extrêmement difficile, la seule solution, c'est de mettre quelqu'un à sa place ! Or, il se trouve qu'une grande partie des prisonniers des QLCO y sont affectés à l'initiative du juge d'instruction pendant leur détention provisoire. Ça nous éclaire un peu sur une de leurs fonctions : arracher des aveux et faire tomber des gens.

ON NE LEUR CÉDERA PAS UN SEUL MILLIMÈTRE DE NOTRE DIGNITÉ

Depuis Vendin-le-Vieil où il subit toute la rigueur de l'isolement carcéral avec un régime taillé sur mesure, Rédoine Faïd peut se faire une idée précise de ce qui attend les prisonniers des fameux « quartiers de lutte contre la criminalité organisée » (QLCO). À Vendin comme partout, les quartiers d'isolement (QI) et les QLCO ne sont que des variantes contemporaines des quartiers de haute sécurité (QHS), théoriquement supprimés par Badinter en 1982 mais qui « ont toujours été là », comme il le souligne. Même si Rédoine a réussi par deux fois ces derniers mois à faire condamner l'administration pénitentiaire pour les conditions d'isolement qu'il endure, la direction a tout de même choisi de le faire transférer par hélicoptère sous haute escorte peu de temps après l'écriture du courrier que nous publions ici. Tout plutôt qu'assouplir le régime d'isolement de Rédoine au risque d'ouvrir la possibilité d'un aménagement des conditions d'enfermement dans tout l'établissement. Maintenant qu'il est au QI de Condé-sur-Sarthe, il va pouvoir suivre pour la seconde fois les travaux de préparation du nouveau QLCO sur le modèle de Vendin-le-Vieil...



**Centre pénitentiaire de Vendin-le-Vieil,
Le 24 juillet 2025**

Bonjour L'Envolée,

Je reprends le stylo pour dire les choses. Et il faut bien le dire : la prison d'aujourd'hui manque cruellement d'humanité. Elle ne propose pas de retour à la vie. L'empathie, cette beauté qui transcende la grisaille du monde carcéral, d'où sort la conscience de la retenue, a disparu, remplacée par le QLCO, cette usine à frustrations. Au grand jour ! Privation de lumière, harcèlement sécuritaire, mobilité réduite, hygiaphone qui vous prive de la chaleur de vos proches ou de votre conjoint... Qui peut bien autoriser ces méthodes tellement fascisantes à l'égard d'un être humain ?

**NOUS
SOMMES
DANS LE COMBAT
POUR RESTER
VIVANTS**

Nous ne sommes pas seulement isolés : on est coupés des nôtres, comme dans une salle d'attente où le temps ne passe pas, où l'heure du rendez-vous n'arrive jamais. L'ennui à l'isolement n'est pas qu'endémique, il est systémisé. Il est une mesure de rétorsion non écrite. Une arme administrative de destruction massive du genre humain qui vous tue à petit feu, sans laisser de trace – la signature des grands criminels.

Dans ces conditions invivables, on n'a que le choix de se forcer à sortir seul se « promener » et faire du sport déraisonnablement. Souvent, on n'a pas envie. Mais face au danger physiologique qui guette, on se force. Notre cerveau et notre corps nous détestent, mais on s'en fout de tout dérégler. Nous sommes tous dans la survie. Il faut rester vivant, en bonne santé et vif d'esprit. Une priorité dans cet enfer. Les gens incarcérés à Vendin-le-Vieil sont des êtres très bousculés. C'est déjà un miracle que d'être encore debout en arrivant à Vendin, sachant qu'on arrive tous des QI des prisons de France où on a passé des années. Une femme ou un homme qui veut rester debout trouvera toujours un moyen. Parce que sa détermination est absolue... « La résistance est une renaissance », disait René Char. Nous sommes dans le combat pour rester vivants, mais aussi pour garder notre dignité.

Très franchement, je n'avais pas mesuré ce qu'était la dignité. Elle est un geste de consolation, de pudeur et de solidarité avec soi-même. Il faut écouter les êtres emprisonnés qui parlent de la dignité entre eux, comme s'ils ressentaient la même détresse, l'humiliation, les blessures qui leur ont été infligées. Des traumatismes qui sont eux aussi passés sous silence. On ne leur cédera pas un seul millimètre de notre dignité. Ce n'est pas négociable.

À Vendin-le-Vieil, on doit affronter des ennemis impalpables, omniprésents : le confinement sévère des lieux et les effets du silence assourdissant. On nous dit que les QHS sont de retour, mais ils ont toujours été là. L'isolement, c'est le QHS ; ils ont juste changé l'appellation. C'est la même solitude, la même souffrance. Le QHS n'est pas une vie monastique, c'est une forme d'incarcération ultra-cruelle qu'on nous impose. Le rapport au temps, à la vie solitaire ou à l'enfermement provoque de graves troubles physiologiques qui deviennent irrémédiables sur la durée. Est-on entravés mentalement dans un espace clos ? L'isolement mène-t-il toujours à la réflexion ? Quand il est désiré, peut-être. Quand il est subi, c'est clairement impossible, du fait de la raréfaction des échanges, des stimuli cognitifs, de l'air et des mouvements.

Une détention sans paroles dans un monde carcéral englouti par le silence, uniforme, submergé par le rien. Isolé. Sans secours. Sans connexions pour alerter ou prévenir. Il n'y a que la tension et l'appréhension. Le silence provoque en vous un déluge d'angoisse et de stress, sans droit de parole sur cette situation. Vous êtes condamné à vous taire. Il y a pourtant un énorme besoin de sociabilité, mais personne ne vous aide à sortir de la solitude. Une vie intérieure nourrie de silences et d'ombres qui sèment le flou et le doute en vous. Quel malheur que d'y être emprisonné. C'est une sorte d'alternance sans repères de journées incarcérées et de nuits enfermées dans l'insomnie permanente, qui confine à un sommeil mortuaire. On est perdu entre l'oubli et l'absurde, à une frontière qui menace de s'effacer : celle qui sépare civilisation et barbarie.

Comment ne pas devenir dingue dans un centre pénitentiaire comme celui de Vendin-le-Vieil ? Par un processus de rétorsion, le directeur de cet établissement se permet de déstabiliser votre métabolisme intérieur, soi-disant pour vous rendre docile ; et la banalisation de telles agressions provoque des maladies mentales. Personne en prison n'assume d'avoir sciemment dégradé la neurologie d'un prisonnier : « il était bipolaire », « il était dépressif » ou le classique « il était déjà fou avant ».

TOUT LE MONDE DEVIENT UNE BOMBE À RETARDEMENT

La société ne sait quasiment rien sur la question. Ce sont des faits largement sous-estimés : la violence psychologique subie par des personnes détenues en situation de vulnérabilité physiologique et les maltraitances infligées par le milieu carcéral sont révoltantes et odieuses. Une impunité inimaginable, irresponsable. Les névroses sont nombreuses et très graves (phobies, angoisses, délires hallucinatoires, etc.). Il faut savoir que les psychoses, c'est médicalement autre chose : être suivi toute sa vie, se battre contre soi-même... Le QI et le mitard portent une lourde responsabilité dans ces déviances inhumaines et obscènes à l'encontre des personnes emprisonnées ; tout le monde devient une bombe à retardement en puissance. Autrement dit, tout le monde peut se laisser déborder par le seum qui s'invite au cœur de l'ennui et révèle la sauvagerie enfouie, la névrose injectée par ce système abject, par un trop plein d'agressivité inattendue où la violence apparaît dans son plus simple appareil, gratuite, injuste, aléatoire. Et paradoxalement, c'est la société qui sera aux premières loges pour assister à la chute. Là où on trouve le pire, et où un fait divers peut devenir un précipité de la violence ordinaire la plus abominable. La récidive, c'est ça.

Et quand on empêche ces mecs en taule de changer ou de s'amender en les réduisant à de la merde, soyez sûrs qu'à leur sortie de prison ils respecteront les feux rouges, les pompiers et qu'ils diront « bonjour », « s'il vous plaît » et « au revoir » à la boulangerie. Entendez bien que tout le monde sortira un jour de prison. Tout le monde. Et toutes ces bombes à retardement s'assièront près de vous et de vos enfants dans le bus, le métro, le train, au cinéma... J'imagine aisément que vous préférerez avoir près de vous des personnes calmes et apaisées. Logique. Alors, SVP, posez-vous donc la question : pourquoi les sortants de prison sont très violents, extrêmement agités ou complètement fracassés dans leur tête ?

Les QLCO, les QI et les mitards ne font qu'accentuer cet état de fait. La société n'est pas dans le déni. Elle ne sait pas. Être à l'isolement, c'est la vie qui se traîne en équilibre fragile au-dessus d'un abîme de solitude, de détresse et d'indicibles chagrins. Le QHS est une esthétique de la dépression et de la cruauté administrative dont les pensionnaires sont tous des oubliés de l'existence, des invisibles et des infréquentables, où sourd le fracas de l'absurdité du monde carcéral.

Le QHS est une plongée dans les entrailles d'un système répressif poisseux à l'humanité avilie, où la violence est toujours questionnée. On y passe des mois, des années, parfois une décennie et plus. On en revient brisé et blessé dans sa chair, résigné et cabossé, torturé par la solitude subie à outrance. On est coincé entre le monde des vivants et celui des morts.



Le QLCO est une sorte de génocide mental de la population carcérale. L'administration pénitentiaire se montre coupable, à travers ce régime à la noirceur absolue (sur le fond comme sur la forme), par des actes effroyables qui racontent l'enfermement dans sa violence cauchemardesque, et qui donnent matière à réflexion sur les causes de la récidive. Une détention sinistre, délabrée, où l'horizon assombri ne peut mener qu'au pire du pire.

Le QLCO est un QHS géant à l'esthétique froide et inhumaine qui va industrialiser encore plus de violence et d'inégalités. Une fuite en avant dans l'oppression permanente. Un désastre humain sans précédent. Une absurdité schizophrénique caractérisant tellement la dérive du tout-sécuritaire hors-sol des caciques administratifs. Une non-réflexion dénuée de retenue, infusée, qui renvoie à la nature même de la justice, à la place des prisons dans notre société et à notre regard sur celles et ceux qui y vivent.

La hideur morale accompagne souvent la déconfiture intellectuelle : il n'y a aucune réflexion politique et sociale dans ce décret anti-narco. C'est un énième contre-feu visant à faire diversion, à invisibiliser un défaitisme politique total sur la question de la consommation de la drogue en France. Et la cruauté du QLCO interroge sur la réaction de l'opinion – devenue hystérie collective – face à la criminalité et sa répression : c'est une sanction ? Une vengeance ? Une solution ? Le QLCO démontre clairement l'incapacité à régler le problème de la récidive. Cette brutalité nous révèle surtout combien la politique actuelle ne veut pas aider les personnes privées de liberté à retrouver une place dans la société.

Pourtant, le narcotraffic provient de la misère sociale que ces enfants de la dèche ont retournée contre eux. Ce qui leur arrive aujourd'hui est une immense tragédie. De base, tous ces mecs étaient des défavorisés brisés par la vie, par la réalité désœuvrée des quartiers difficiles. Une ghettoïsation qui les a dévorés tout cru. Ils ne sont que le résultat de l'incompétence politique et de l'inertie sociale et culturelle de nos banlieues. Un vide tchernobylien.

Ainsi, on nous montre à présent les « narco-racailles » comme des animaux « ensauvagés » qu'il faudrait encager à tout prix, en les réduisant à des silhouettes sans âme. Et donc, finalement, on les confine encore et encore dans ce sentiment lourd de celui qui se sent toujours enfermé. Un vivre-ensemble que l'on ne veut pas élargir à tous les vivants.

On crache démagogiquement et on défèque publiquement sur les droits humains et les libertés fondamentales qu'on ne respecte plus. On ment aux avocates et aux avocats. On défie la magistrature. On snobe la CEDH (Cour européenne des droits de l'homme). On renvoie outrancièrement la question humaine à son reflet angoissant, trouble, qu'il faut nettoyer par la force et par le populisme. Que nous est-il arrivé ? Jean-Paul Sartre, l'immense Robert Badinter, Michel Foucault, Serge Livrozet utilisaient le terme « abolition » pour définir leur lutte politique visant à supprimer totalement l'existence des QHS dans notre démocratie. Parce qu'ils avaient la conviction que piétiner l'humanité en prison, c'est fabriquer inévitablement la division, la haine convulsive et le désordre total dans la société. Ni plus ni moins.

JE VEUX RENTRER CHEZ MOI EN GUADELOUPE

Comme on a pu le lire dans le numéro précédent, Fabrice vient d'obtenir son transfert à Valence. Dès son arrivée, il a constaté de nombreux dysfonctionnements. La direction ne lui a pas fait de cadeaux : après un mois et demi de détention dite « normale » – que Fabrice qualifie de « petite permission » –, il a finalement été remis à l'isolement... où il a déjà passé les treize dernières années de sa détention.

**Centre pénitentiaire de Valence,
Le 1^{er} juin 2025**

Coucou L'Envolée,

Je vous écris parce que j'en ai marre d'être en prison en France et je veux rentrer chez moi en Guadeloupe, parce que là, vu que personne ne comprend que je suis à bout et que le ministère de la Justice fait la sourde oreille, je pense que je dois monter au volume supérieur après toutes ces années de souffrances et de douleur et d'humiliation et de torture et de racisme. J'ai pris trente ans de prison en plus par des prises d'otages, et j'ai même été rendu sourd avec deux grenades par les Éris.

Je ne veux plus rester à Valence parce qu'il y a des matons qui commencent à prendre la confiance avec leur manque de respect, en parlant mal, vu que personne ne se révolte dans cette prison. J'ai même vu un maton dire à un détenu : « Dégage de là, Valence n'est pas un zoo. » Et aussi, il y a toujours des problèmes de cantine, on nous prend notre argent et on n'est pas livrés. Là, je dois attendre un an pour avoir un suivi avec une psychologue : je trouve ça pas normal, moi qui ai un traumatisme grave suite aux deux grenades. Et le seul travail qu'il y a à Valence, c'est la Régie industrielle des établissements pénitentiaires : faire les vêtements des matons. Moi, je ne le ferai pas, parce que je perdrais ma dignité d'homme après tout ce que m'ont fait subir ces matons depuis quatorze ans en France, sachez-le, et ici beaucoup de gens se plaignent, mais personne ne bouge. En centrale, on a droit qu'à une heure trente de parler et trois heures de parler double par semaine ; c'est pas normal, voilà.

Je vous dis à tous : prenez soin de vous, toute l'équipe de L'Envolée, et tous les soldats qui se battent pour leurs droits et la liberté. Je pense fort à Rédoine Faïd, Joseph Sereme, Théophile Thierry, Antonio Ferrara, Ange-Toussaint Federici, et à la mémoire de Mohamed Doumbia que la prison a tué, paix à son âme.

L'ami Fabrice, dit « Papillon »



OUI, LA SURPOPULATION EST UNE RÉALITÉ

Voici le courrier d'une correspondante régulière de L'Envolée qui nous écrit au sortir d'un an et demi (!) passé au Centre national d'évaluation (CNE) de Fresnes. Elle décrit les conséquences de la surpopulation sur la vie des prisonnières et des prisonniers – qui vont parfois jusqu'au suicide, ce qui la renvoie à son statut passé de « codétenue de soutien », ce dispositif de l'administration visant à prévenir les suicides en plaçant un-e prisonnier-e volontaire en cellule avec les personnes jugées susceptibles d'attenter à leurs jours.

**Centre de détention pour femmes de Poitiers-Vivonne,
juin 2025**

Salut L'Envolée,

Au terme d'une longue attente à Fresnes, j'ai été déçue d'arriver à Vivonne. Mon transfert a été soudain (comme d'habitude), et le 18 février, je suis arrivée au centre de détention (CD) pour femmes de Poitiers. Nous ne sommes que 15 femmes au CD, qui est accolé à une maison d'arrêt pour femmes (MAF) de 35 femmes. Il y a aussi une maison d'arrêt (MA) pour hommes et un CD pour hommes beaucoup plus grand...

Bon, j'avoue que je déchanté un peu ! Certes, il y a plus de confort avec la douche en cellule, pas de rats, des locaux propres... mais en doublette imposée. En général, c'est un encellulement individuel, conformément au règlement. Selon l'article L213-6, seulement trois cas de figure stipulent d'être à deux, et je ne suis dans aucun de ces cas. À la MAF, elles sont parfois trois par cellule, avec deux matelas au sol ; chez les hommes c'est quatre. Oui, la surpopulation est une réalité, avec des conséquences graves, comme la semaine dernière, où un détenu a tué son codétenu. Fin mars, une femme de 35 ans a mis fin à ses jours dans notre aile... Cela nous a toutes impactées ! Nous n'avions rien vu ni décelé chez elle qui puisse expliquer cette tragédie. Cela parle beaucoup à la codétenue de soutien que je suis, cela m'attriste ce constat. En 2025, il y a déjà eu beaucoup de morts.

Les opportunités de travail sont rares, ce qui est paradoxal puisque les peines sont longues. De même pour les activités, quasi inexistantes, hormis le sport ! Avec les grilles continuellement fermées, je ne côtoie que les femmes de mon aile. Le fait d'être en petit comité, c'est comme un huis clos. Les mésententes, les conflits prennent vite des proportions énormes. Depuis mon arrivée, les grilles séparant les deux ailes sont fermées pour cause de conflit entre certaines femmes. C'est curieux d'être en régime « portes ouvertes », avec ses clés, mais dans une seule aile.

La promenade est à volonté, mais il faut « donner de la voix » pour appeler une surveillante afin qu'elle ouvre la grille. L'accès à la salle d'activités/cuisine c'est idem, de même que l'accès à la buanderie située dans l'autre aile. Il en est de même pour la bibliothèque, accessible les jours pairs pour le CD, les jours impairs pour la MAF.

De Fresnes, je ne regrette que les quelques amitiés nouées, et la fonction d'écrivaine publique qui était utile, prenante et intéressante ! Avec autant d'étrangères, les besoins étaient importants et nécessitaient la pratique de l'anglais, et surtout de l'espagnol. L'administration n'a d'ailleurs trouvé personne qui s'investisse dans cette fonction hautement utile là-bas où il y a tant d'étrangères pour qui la moindre démarche est une grande montagne. Ici, un écrivain de l'extérieur vient une fois par mois pour une permanence...

Le seul point positif, c'est la proximité avec ma famille que je vois souvent au parler. Sur les quinze femmes du CD, seulement six travaillent ! Le poste d'aux de bibliothèque est déjà pourvu. J'ai accepté un poste à la buanderie, c'est très physique et mon dos trinque pas mal. Mais bon, au terme de trois mois d'oisiveté avec très peu d'activité, je suis plutôt chanceuse d'avoir un travail et par conséquent ne pas dépendre de ma famille financièrement.

J'ai reçu le dernier journal, merci.

À bientôt,

BN



CESSEZ DE NOUS DISSÉQUER, DE NOUS AUTOPSIER, NOUS SOMMES ENCORE VIVANTS!

Pascal est un correspondant régulier de L'Envolée qui décrit sa condition de prisonnier longue peine. Dans sa dernière lettre, il raconte son second passage au Centre national d'évaluation (CNE) de Fresnes dans l'attente d'un énième transfert. En voyant la multiplication et l'allongement des peines et leurs conséquences, il nous parle d'une prison « de plus en plus répressive et inhumaine ».

**Centre pénitentiaire de Réau,
Le 10 juin 2025**

Bonjour L'Envolée,

Comme vous pourrez le constater, je poursuis mon petit périple carcéral. Aujourd'hui, je suis en transit à Réau, après Troyes-Lavau et Fresnes.

Et je dois le dire, ce n'est pas une réjouissance. Paraît-il qu'au départ c'était pour améliorer mes conditions, comme un courrier l'atteste.

Le séjour à Fresnes a été une vraie catastrophe, et sur toutes les zones : les soins, les activités, etc. Pour ce qui est du CNE, une catastrophe, une perte de temps, des contrariétés en abondance. Il faut bien occuper le personnel, Spip et psychologues. Revisiter le passé devant les autres, pas pour moi... C'est personnel, pour ne pas dire intime. En plus, ils ont toutes les infos sur l'ordinateur, même trente ans plus tard. Ils se régalaient de ressortir les archives, surtout pour nous humilier. Pourquoi nous faire subir ces interrogatoires ? Pas nécessaire de nous rejuger, la peine est déjà assez lourde. Hormis pour les répressifs qui trouvent que ce n'est jamais assez. Je dois l'avouer, je n'ai pas été très coopératif. Bonjour l'ambiance. J'ai dit : « Cessez de nous disséquer, de nous autopsier, nous sommes encore vivants. »

J'ai dû batailler pour le rapprochement familial, sinon je filais droit sur Saint-Maur. J'y ai déjà donné cinq ans et demi de ma triste vie. Pour faciliter les visites, j'avais sollicité Vivonne : pas le profil pénal ! Cool, après sept années dans cet établissement... Ils sont tellement bloqués sur les fiches pénales qu'ils en oublient les relations familiales. Ce sera Saint-Martin-de-Ré, où je suis déjà resté pendant treize ans. Les voyages forment la jeunesse ! La liste des frustrations s'allonge.

J'ai hélas traversé plus de trois décennies d'univers carcéral, et je constate une sacrée dégradation des lois et autres textes, ainsi que des personnes enfermées. Les perpétuités deviennent plus réelles, et bon nombre de celles et ceux qui sont catégorisés courtes peines s'entassent les uns sur les autres, et pour des délits qui assez souvent ne méritent pas l'enfermement. Nous, les longues peines, nous pouvons nous réjouir, ça nous fait de la visite ! Évidemment, j'ironise. Loin de moi cette perspective, comme celle de devenir un « vieux taulard ».

L'isolement, la maladie, la violence, c'est hélas un quotidien qui ne cesse de s'amplifier. La peine de mort s'est effectivement transformée en peine éliminatrice, et sans espoir de liberté... J'ai une pensée plus particulière pour les très longues peines qui comme moi subissent cet acharnement à nous laisser vivre la tête sur les épaules, et à nous rendre coupables jusqu'à la fin de notre vie.

La prison se modernise, mais pas dans le bon sens, elle est de plus en plus répressive et inhumaine. Je l'ai vue se dégrader au fil du temps. Ah ! J'oubliais les suicides dus au désespoir, à la lassitude et à bien d'autres raisons.

Lorsqu'on me demande quelle est ma condamnation, je réponds : « Condamné à mort ! »

Ça n'existe plus ? Allez dire ça à nos camarades qui croupissent entre ces quatre murs depuis plus de trente ans, à ceux qui cumulent des peines absurdes et injustifiées ! Et tout ça pour rassurer les magistrats... Quant aux ministres de la Justice, je crains fort qu'ils ne deviennent encore plus répressifs. Après la prétendue abolition de la peine de mort, abolissez la réclusion criminelle à perpétuité (RCP). Car pour bon nombre d'entre nous, elle est bien réelle.

Courage malgré tout à vous toutes, à vous tous, les camarades de galère. Et que la solidarité soit partout contre ce système destructeur.

Pascal

MORT D'AUBIN AU MITARD DE FLEURY : LA FAMILLE NE CROIT PAS À LA VERSION DE LA PÉNITENTIAIRE

Aubin Makiadi est mort le mardi 3 juin 2025 à Fleury-Mérogis. Sa famille était sans nouvelles de lui jusqu'à ce que sa mère vienne au parloir du vendredi ; les surveillants lui ont alors annoncé le décès d'Aubin en affirmant qu'il se serait suicidé. Quand des prisonniers meurent à l'intérieur, surtout dans des conditions suspectes, l'administration pénitentiaire (AP) met parfois des jours, voire des semaines, avant de prévenir les proches et, même alors, elle le fait de manière indigne. Les proches d'Aubin se sont rassemblés devant la prison dès le lendemain, car ils ne croient pas à la version de l'AP. En effet, une quinzaine de prisonniers ont pris des risques pour faire passer le mot à la famille par leurs proches : Aubin a été placé au mitard, et ils ont entendu son passage à tabac par les matons. Une semaine plus tard, un nouveau rassemblement devant Fleury a directement été accueilli par un barrage filtrant des flics empêchant tout regroupement. Ils ont aussi intimidé la famille qui a été contrôlée et n'a pu entrer dans l'enceinte pénitentiaire. La mère d'Aubin a déclaré : « Mon fils a été tué, il ne s'est pas suicidé, je n'y crois pas. Ni les avocats ni la prison ne m'ont appelée. Vous voyez la douleur d'une maman. Nous sommes devant la prison pour rencontrer Monsieur le directeur pour avoir des explications, mais il ne veut pas nous recevoir.

On veut que la vérité et la justice soient faites pour lui et les autres personnes qui sont dans la même situation que moi. » Une marche blanche a été organisée le 22 juin. On sait bien les années de galère qui les attendent, et c'est important de les soutenir dans cette longue épreuve.

« Il faut que le directeur nous donne des preuves, des circonstances, comment il a été tué », a déclaré le frère d'Aubin. « On sait tous qu'il ne s'est pas suicidé. Les détenus le savent, on connaît très bien la réputation de cette prison, surtout au quartier disciplinaire (QD), on sait très bien comment ça se passe ; il y a toujours des morts. On veut juste que pour Aubin justice soit faite, et qu'il repose vraiment en paix. Il avait 44 ans : il avait toute sa vie devant lui. »

Aubin Makiadi est mort au mitard, loin des regards, où les matons peuvent tout se permettre ; les proches d'Idir Mederess qui se battent encore pour obtenir la vérité sur sa mort au QD de Lyon-Corbas en 2020 le savent bien. Force à tous les proches des prisonnier-es tué-es en prison !

*Pour soutenir les proches d'Aubin Makiadi :
mail : Justicepouraubin@gmail.com
Instagram : [Justicepouraubin](https://www.instagram.com/Justicepouraubin)*



Y a d'la mutinerie dans l'hertz avec L'Envolée radio !

IDF En direct tous les vendredis de 19 h à 20 h 30 et rediffusion le mercredi 8 h 30 sur FPP 106.3 FM / MA de Bois-d'Arcy, Nanterre, Fresnes, Fleury-Mérogis, La Santé, Villepinte, Versailles, Osny, MC de Poissy, CP de Réau Sud-Francilien, Liancourt, CRA de Vincennes, Mesnil-Amelot, Palaiseau
Toulouse – lundi à 17 h 30 sur Canal Sud 92.2 FM / CD de Muret, MA de Seysses, CRA de Toulouse-Cornebarrieu # **Annonay** – jeudi à 21 h sur Radio d'Ici 106.6 FM # **Arras** – mardi à 21 h 30 sur Radio PFM 99.9 FM / CD de Bapaume, MA d'Arras # **Chambon-sur-Lignon** 105.7 FM et # **Yssingaux** 102 FM et # **Le Puy-en-Velay** 100.3 FM – dimanche à 12 h sur Radio FM 43 / MA du Puy-en-Velay # **Guingamp** – lundi à 22 h sur Radio Kreiz-Breizh 106.5 FM # **Marseille** – jeudi à 20 h 30 sur Radio Galère 88.4 FM / CP des Baumettes, Aix-Luynes, CD de Salon-de-Provence, Tarascon, CRA de Marseille, EPM de La Valentine, UHSI-UHSA de l'hôpital Nord, MC d'Arles # **Massif des Bauges** – jeudi à 21 h sur Radio Alto 94.8 FM # **Montpellier** – dimanche à 12 h sur L'Eko des Garrigues 88.5 FM / CP de Villeneuve-lès-Maguelone, CRA de Sète # **Saint-Julien-Molin-Molette** – dimanche à 19 h sur Radio d'Ici 105.7 FM
Nantes – lundi à 12 h sur Jet FM 91.2 FM / CP de Nantes (CD, EPM et MA)
Podcasts – sur rfpp.net, lenvolee.net et toutes les plateformes de podcast

Bonjour, bonsoir, amis du soir,

J'écris de la MAF, maison d'arrêt de Fresnes, quartier femmes (QF) - l'ex CNE -, en attente de transfert comme tant d'autres. SOS. AU SECOURS. DANGER au QF (et ailleurs, d'ailleurs).

Ici, les seules envolées sont mes neurones, malheureusement - et heureusement.

- Une cellule qui accueille huit personnes pour les douches, heu ! Pissotières sied mieux. Imaginez l'espace indécent qui nous est octroyé - mais quelques-unes font du yoga...
- Aucun suivi médical ni psychologique.
- Pas de psychiatre.
- Pas de psychologue.
- *Nada*, mais si ! C'est bientôt yoga, blablabla...
- Pas d'oreiller.
- Un drap.
- Pas de balai, ni balai brosse, juste une balayette avec pelle (la grande classe, n'est-ce pas ?) et une serpillère. Donc ménage « à quatre pattes » (*sic*), et deux pieds pour le lavage.

Échange yoga
contre une
douche

QF Fresnes = Misère
sociale + désert psy...
SOS

J'allais oublier un truc qui me chiffonne. Nous cantinons. Nous payons. Nous ne recevons pas nos cantines, ils appellent ça « RG », et ne nous remboursent qu'au mieux trois mois plus tard. Nous avançons donc de l'argent à la pénitencière, et des « RG », y en a un gros tas. Où passe notre argent ? En bourse ? Depuis quand des détenues-retenues sans emploi, avec ou sans rentrées d'argent régulières, ont de l'argent, mais ne peuvent cantiner ? Houla, j'ai un peu mal à la tête, j'espère de tout cœur qu'il n'en est pas de même pour vous, et surtout que vous avez compris le schmilblick. Pas tout jeune, mais toujours d'actualité !

Aucun contact avec les surveillantes, les gradés n'en parlons pas. Et surtout, pas les mains dans les poches ! Robes, jupes au-dessous du genou, épaules couvertes, plongeon interdit, c'est dangereux - pas de piscine ! -, et pas de médecin, mais beaucoup de pisse-froid, même par cette chaleur.

Que faire pour les psy ? C'est essentiel pour une majorité d'entre nous.
Au secours, aidez-nous, merci.